Fermeture Louvre CTC & Tri de Paris 09

Cfdt des choix, des actes
Syndicat Francilien Communication Conseil, Culture

4 syndicats ont signé l'accord social de reclassement. Aucun syndicat ne s'y est opposé. Le projet d'accord social est validé.

Maintenant passons au concret !

Le lundi 3 mars 2008 s'est tenu (enfin !) le CTP relatif au projet d'accord sur le dispositif d'accompagnement social des agents du Louvre CTC et du tri de Paris 09. Celui-ci a été suivi par une séance de signature du projet d'accord : seuls les syndicats CFDT – FO – CFTC et CGC ont signé ce dispositif.

Comme nous le précisions dans notre précédent tract, les syndicats non-signataires CGT et SUD avaient jusqu'au mardi 11 mars minuit pour s'opposer à cet accord. Ils n'ont pas utilisé ce droit, considérant sans doute que cet accord comportait suffisamment d'éléments positifs pour le laisser vivre. Et donc de fait de l'approuver ainsi que le dit le proverbe : « qui ne dit mot consent ».

Maintenant nous pouvons passer au concret ! Il est plus que temps mais le plus dur commence ! Car derrière des textes et des articles, ce sont des femmes et des hommes qui vont devoir se reconstruire, se positionner, envisager un autre avenir dans ou hors de La Poste. Aussi notre rôle de syndicaliste va changer : de négociateurs, nous devenons accompagnateurs, conseillers apportant toute l'aide ou information dont vous aurez besoin. **Nous sommes aussi les garants de vos droits. Et qui d'autres pourraient mieux tenir ce rôle si ce n'est ceux qui ont proposé, négocié et amendé concrètement cet accord social.**

■ Quelques conseils (que va t'il se passer maintenant) ?

1. **Vous serez reçus individuellement par votre responsable hiérarchique auprès de qui vous déposerez 3 souhaits. Ces derniers sont hyper importants car c'est en fonction de vos souhaits que La Poste vous fera des propositions. Et dans ce cas, le 3ème souhait peut avoir autant d'importance que le 1ier surtout si La Poste rencontre des difficultés à le satisfaire !**
2. **Evitez de raisonner en fonction des primes offertes. Sur certaines réorientations, celles-ci sont alléchantes et peuvent représenter une véritable bouffée d'oxygène pour des bas salaires brûlés par les crédits. Mais une fois que vous aurez touché l'argent, il faudra rester un temps minimum sur la fonction sous peine de rembourser tout ou partie des primes touchées.**
3. **Déposez vos souhaits en fonction de ce que vous voulez faire, où vous voulez le faire (dans quel lieu ou établissement ?), sur quels horaires ou régimes de travail ?**
4. **Le Conseiller Mobilité (CMOP) est là pour étudier avec vous votre avenir et vous aider éventuellement dans vos démarches. Mais seul le Directeur des RH est habilité à vous faire des propositions (3 maxi) auxquelles vous devrez répondre dans un délai de 1 mois.**
5. **Le principe de substitution sera appliqué : un agent de la DOTC Paris Nord pourra bénéficier des mesures de ce plan social à titre individuel à la seule condition de permettre le reclassement d'un agent touché par la fermeture du Louvre ou du tri de Paris 09.**

Vous pouvez compter sur les militants CFDT pour être présents à vos cotés dans cette période difficile. N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes là pour ça ! Et à compter d'avril, nous tiendrons mensuellement des Heures d'Information Syndicale (voir au dos le calendrier).

Philippe Giraudeau : 06 71 57 13 25 **Sylvie Figuière : 06 71 57 13 01**

Avec vous, pour vous, l'efficacité CFDT !!!

CFDT SFC 64 rue de Saintonge, 75003 Paris Tél : 01 40 29 82 00 Fax : 01 40 29 82 10 Mail : contact@cfdtsf3c.org

Calendrier des heures d'information syndicale CFDT

Avril : mercredi 2 (nuit) et jeudi 3 (jour)
Mai : mardi 6 (nuit) et mercredi 7 (jour)
Juin : mercredi 4 (nuit) et jeudi 5 (jour)

H. M. I du mois d'avril CFDT

Mercredi 2 avril 2008

Salle 1029

- De 21h45 à 22h45 : Nuit salle et transbord
- De 22h45 à 23h45 : Nuit E

Jeudi 3 avril 2008

- De 12h30 à 13h30 : brigade A ou B salle et ATA, relevage BAL
- De 13h30 à 14h30 : ACT, Carré pro
- De 15h00 à 16h00 : Neck, salle, ATM et ATA
- De 17h00 à 18h00 : 17/24

Nous répondrons à toutes vos questions sur les mesures d'accompagnement dans le cadre de votre reclassement. Les Heures Mensuelles Informations sont un droit et un moment de liberté unique pour s'informer auprès d'un syndicat.

Bulletin d'adhésion à la CFDT

NOM (M., Mme, Mlle)..... Prénom..... Date de naissance .....

Adresse personnelle .....

Code postal ..... Ville.....

Etablissement .....Ville .....

Niveau de fonction .....Salaire net imposable..... Indice brut .....
ou grade de reclassement

J'adhère au syndicat CFDT S3C affilié à la Fédération Communication, Conseil, Culture.
❒ Je souhaite un paiement automatisé des cotisations tous les 2 mois. Je joins un relevé d'identité bancaire ou postal.

Date..... Signature :